



Document à l'intention des parents

Année scolaire : 2025-2026

Évaluation des résultats de l'école au regard du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Nom de l'établissement : Centre de formation des Laurentides

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement d'enseignement primaire, secondaire et secteur adulte se dote d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Celui-ci doit être évalué annuellement avec le conseil d'établissement.

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école (LIP, art. 81.3).

Mesures réalisées pour l'année scolaire : 2025-2026

- Présentation des résultats du QSVE-BE par établissement et consultation des équipes sur les priorités à mettre en place en début d'année scolaire
- Présentation du code de vie et du plan de lutte à l'intimidation pour tous les nouveaux élèves lors de leur intégration dans le milieu scolaire
- Diversification des moyens de dénonciations des situations d'intimidation (affiche avec code QR, site internet, personnes de références)
- Ateliers offerts par l'équipe psychosociale ou par les partenaires sur différents thèmes : civisme, gestion des émotions, résolution des conflits, bienveillance, discussions pour favoriser la communication non-violente
- Ateliers ou kiosques de sensibilisation offerts par nos partenaires : infirmières en santé sexuelle du CISSS, Carrefour Jeunesse-Emploi des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, Centre de prévention suicide Le Faubourg, Fondation Jeunes en tête, Tangage des Laurentides.
- Formation d'un groupe d'élèves *Éclaireurs* au sein des établissements scolaires
- Activités de partages interculturels entre les élèves de la francisation et les élèves des formations de jour
- Rencontres d'informations offertes aux parents concernant le code de vie, les services et ressources offerts avant l'inscription de l'élève à l'établissement

Actions projetées à notre école pour l'année scolaire : 2026-2027

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

- Réinvestir la présentation des résultats du QSVE-BE par établissement suivi d'une consultation des équipes sur les priorités à mettre en place en début d'année scolaire. En cours d'année, effectuer un suivi des priorités ciblées par établissement.
- Faire une mise à jour des informations sur le site Internet pour faciliter l'accès à l'information et la demande de soutien
- Modifier certains moyens de dénonciation pour faciliter et favoriser leur utilisation par nos élèves (affiches et code QR)
- Bonifier les moyens pour favoriser la collaboration des parents à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle (proposition de rencontre d'information)
- Poursuivre l'animation d'ateliers par l'équipe psychosociale
- Offrir les ateliers ou kiosques de sensibilisation offerts par nos partenaires
- Poursuivre les activités des Éclaireurs dans nos établissements
- Poursuivre les initiatives de partages interculturels entre les élèves
- Prioriser la mise en place et l'implication du comité plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour assurer le suivi des actions en cours d'année. Favoriser la participation des élèves au comité

Tous les documents relatifs au plan de lutte à l'intimidation et à la violence se retrouvent sur le site Internet de l'école.

Constats se dégageant de l'évaluation du plan de lutte (bonification et modifications) :

Le plan de lutte est élaboré en fonction des bonnes pratiques. Les modalités proposées semblent répondre aux besoins des différents établissements.

De manière générale, les informations inscrites sont appliquées dans plusieurs de nos établissements sans toutefois être mis en place dans l'ensemble de ceux-ci. Dans ce sens, nous devons déployer davantage de temps et de ressources sur la mise en oeuvre et le suivi des modalités prévues pour l'ensemble du Centre de formation des Laurentides.
